

# INFO Garonne

N°3 - Mai 02 - TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU SMEAG-EPTB GARONNE

 BASSIN DE LA GARONNE

## De nouvelles règles de partage des eaux

**Des cours d'eau "durables"**

De chose commune, au sens du Code civil, l'eau courante est, insensiblement, devenue un bien commun. Ce changement d'épithète n'est évidemment pas neutre ; il révèle une évolution dans le statut de l'eau. Du postulat de l'abondance, on est passé à celui de la rareté. Cette situation est mise en exergue notamment dans le cadre du Plan de Gestion d'Étiage (PGE). Désormais, la sécheresse ou la pénurie d'eau ne peut plus être considérée comme un événement imprévisible par les pouvoirs publics. Quantifier, évaluer, estimer, chiffrer : ces actions sont à terme des figures imposées. Elles sont d'ailleurs requises par la nouvelle législation européenne, la Directive cadre sur l'eau de septembre 2000, qui prescrit l'analyse économique des usages de l'eau. Les cours d'eau sont appelés à être organisés comme des systèmes de production (hydroélectricité, électronucléaire, irrigation, navigation...) qui génèrent des revenus. Ceci se traduit en terme de chiffre d'affaires et de bénéfices, mais également en terme de taxes et de redevances perçues par l'Etat et ses établissements publics. Parlera-t-on un jour du modèle économique "fleuves et rivières" où les flux monétaires seront précisément identifiés ? Si les cours d'eau s'affichent comme des systèmes économiques et financiers, ils constituent avant tout un environnement fragile qu'il convient de préserver. La DATAR dans sa nouvelle édition "Aménager la France de 2020" les identifie comme des "espaces sensibles". Ainsi, la prise en compte environnementale constitue un impératif et un enjeu de société majeur. La confrontation des deux termes (environnement et économie) dans l'équation "cours d'eau" s'appelle forcément "développement durable".

Gaston Escudé  
Premier Vice-Président  
du SMEAG




 LE PLAN DE GESTION D'ETIAGE

 **EPTB Garonne**  
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne

# Des étiages estivaux naturels

> **Fluve européen des Pyrénées Espagnoles à l'Océan Atlantique**, la Garonne est un cours d'eau de 525 km (47 km en Val d'Aran, puis 478 km jusqu'au Bec d'Ambès), auxquels s'ajoutent les 75 km de l'estuaire de la Gironde, sous influence de la marée qui remonte jusqu'à Langon.

**SON BASSIN VERSANT** s'étend sur 56.000 km<sup>2</sup> (dont 19.170 km<sup>2</sup> constituent l'aire du PGE Garonne Ariège), sur 5 régions et 14 départements. On estime qu'en 2025 "l'axe Garonne" (Toulouse Bordeaux) comptera 1,5 millions d'habitants supplémentaires.

**SES AFFLUENTS** principaux sont, en rive gauche : la Neste, la Gimone, la Save, le Gers, la Baïse, le Ciron ; en rive droite : le Salat, l'Ariège, le Tarn, le Lot, le Dropt.

**FLEUVE DE CARACTERE**, la Garonne est un fleuve occitan. De sources espagnoles, elle livre une palette de profils et de milieux : torrent de montagne et de piémont pyrénéen, elle offre d'abord sa force à l'hydroélectricité, prend ensuite l'identité toulousaine, s'étale enfin vers la plaine aquitaine, devient un couloir navigable et s'ouvre à Bordeaux vers l'océan.

**FLEUVE NOURRICIER** de milieux naturels, la Garonne aligne boisements alluviaux, prairies humides, îlots, bras morts, et cultive en son estuaire, au mélange des eaux de la Dordogne, de la Garonne et de l'Océan, un exceptionnel corridor de migrations pour les poissons et les oiseaux.

## > La Garonne est le troisième fleuve français par ses débits

Valeurs approximatives de débits en Garonne (m <sup>3</sup> /s)	Plan d'Aren (aval frontière)	Valentine (St-Gaudens)	Portet (aval Ariège)	Lamagistère (aval Tarn)	Tonneins (aval Lot)
A l'étiage	10	18	48	78	90
Débit moyen annuel	20	65	190	420	620
Crue décennale	95	650	2500	3000	6000

## > D'où vient l'eau ?

En été, l'eau de Garonne, à Bordeaux, est constituée pour un dixième des eaux du Lot, un quart des eaux du Tarn, et pour moitié de la Garonne toulousaine. On remarquera qu'à l'estuaire, une moitié de l'eau provient du versant pyrénéen, et l'autre moitié des contreforts du Massif Central. C'est une caractéristique fondamentale : **la Garonne est alimentée par deux châteaux d'eau : les Pyrénées et le Massif Central**. Les variations de débits de la Garonne (étiage comme crues) seront la résultante de ces apports d'eau, décalés en fonction de la géographie et des saisons.

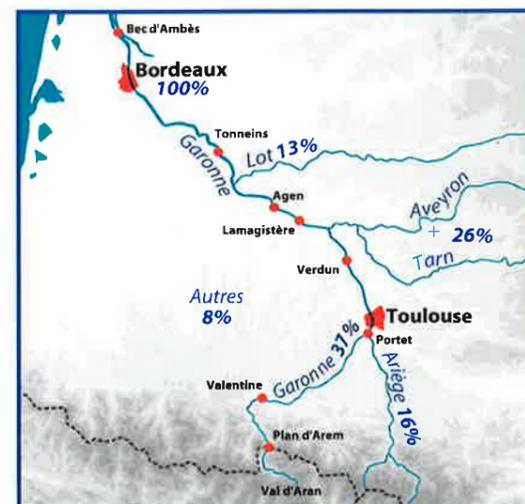


> **L'hydrologie de la Garonne** résulte de 2 influences naturelles très marquées :

- **La Garonne Pyrénéenne (régime pluvio-nival)** comme son affluent l'Ariège, qu'elle recueille à Portet. Le phénomène des **basses eaux d'hiver et d'été** est caractéristique en région toulousaine et jusqu'à la confluence du Tarn. Les hautes eaux se situent au printemps, jusqu'à mai-juin, et résultent principalement de la fonte des neiges.

- **L'influence du Massif Central (pluies cévenoles)** est apportée par le Tarn (et l'Aveyron), elle est donc sensible en aval de la confluence de Lamagistère. Avec pour caractéristiques des hautes eaux (de pluies) d'hiver, et un **étiage en août**. Ainsi, en période sèche, le Tarn peut accentuer les étiages de la Garonne aval, mesurés à Tonneins.

En définitive, **la période critique de bas débits en Garonne se situe entre la mi-juillet et la fin octobre.**

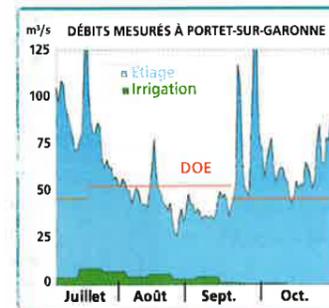


**LES ÉTIAGES – SÉVÈRES – DES RIVIÈRES DU SUD-OUEST RÉSULTENT DE LA CONJONCTION DE DEUX FACTEURS : LE PREMIER, NATUREL, EST LA RARETÉ CLIMATIQUE DE LA RESSOURCE EN EAU EN PÉRIODE ESTIVALE (LA SÉCHERESSE) ; LE SECOND, INFLUENCÉ PAR L'HOMME, EST L'USAGE CONSOMMATEUR EN PÉRIODE D'ÉTIAGE (DÉBUT JUILLET À FIN OCTOBRE) DE RESSOURCE (LES PRÉLÈVEMENTS). SUR LA VALLÉE DE LA GARONNE ET DE L'ARIÈGE (HORS AFFLUENTS), LES PRÉLÈVEMENTS SONT MULTIPLES :**

- **L'EAU POTABLE.** Réguliers sur l'année, les prélèvements d'eau potable représentent, à l'étiage, 57 millions de mètres cubes (Mm<sup>3</sup>). Un tiers est consommé, les deux tiers sont restitués au milieu. Cependant, les effluents des stations d'épuration ont un impact d'autant plus important que le niveau d'eau est faible.

- **L'INDUSTRIE.** Les prélèvements industriels (nucléaire, hydroélectricité, papeteries...) réguliers sur l'année, représentent à l'étiage 165 Mm<sup>3</sup>. Cette eau est largement restituée, la consommation nette représente à peine 7% du prélèvement, mais peut engendrer des variations instantanées de débits préjudiciables à l'écosystème et aux autres activités.

- **L'AGRICULTURE.** L'irrigation représente 80% des prélèvements à l'étiage. La consommation nette (150 Mm<sup>3</sup>) est proche du volume prélevé (192 Mm<sup>3</sup>). Toutefois, le cycle biologique des plantes allant de mai à septembre, les premiers besoins sont servis par l'hydrologie naturelle et les pluies. L'impact éventuel des pompes agricoles ne débute qu'à la mi-juillet et s'estompe début septembre. S'il reste faible par rapport aux débits naturels, en années humides, il peut être déterminant en années sèches.



## > Une Garonne assoiffée : le soutien d'étiage en 2001

**Le SMEAG-EPTB Garonne conduit les opérations de soutien d'étiage de la Garonne depuis 10 ans à partir de 3 réservoirs d'EDF.**

Une fin de printemps déficitaire s'est traduite par un étiage précoce se prolongeant jusqu'au début de l'hiver 2002. Les débits constatés ont été proches des minima depuis plus de 30 ans. **Sans soutien d'étiage** à Toulouse, le débit le plus bas, sur dix jours consécutifs, aurait été atteint début septembre à la valeur de 36,5 m<sup>3</sup>/s au lieu de 48 m<sup>3</sup>/s. De même, le seuil d'alerte des cellules sécheresse sur sept départements, aurait été franchi, à Portet, du 28 août au 20 septembre et à La Magistère du 29 août au 11 septembre.

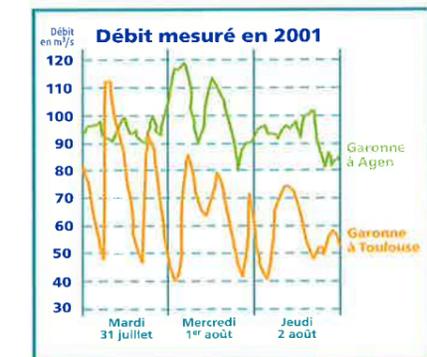
**Malgré tout, le débit de la Garonne a atteint des valeurs inférieures aux objectifs sur 54 jours à Portet, 5 jours à Verdun, 23 jours à La Magistère, 7 jours à Tonneins.**

Ce sont 45,5 Mm<sup>3</sup> de ressource supplémentaire, payés 11 MF par le SMEAG-EPTB Garonne avec le concours financier de l'Agence de l'eau et d'EDF, qui ont permis de garantir ces débits.

La période contractuelle de soutien d'étiage terminée, la sécheresse a maintenu de très faibles débits jusqu'en février : le 27 décembre, le débit constaté était de seulement 37 m<sup>3</sup>/s.

- **LES TRANSFERTS D'EAU** représentent 212 Mm<sup>3</sup>.

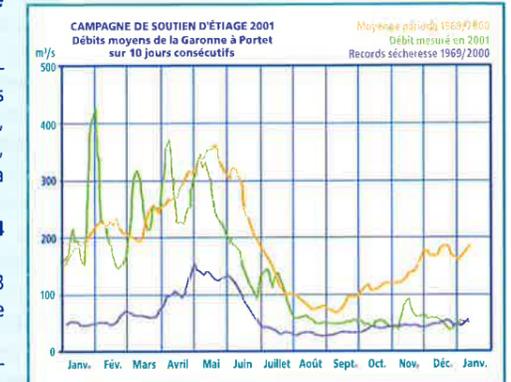
Trois canaux prélèvent de l'eau sur les quatre mois d'étiage : le canal latéral à la Garonne, le canal de Saint-Martory, le canal de la Neste.



**UN CONSTAT : les variations brusques et artificielles des débits perturbent l'équilibre de l'écosystème aquatique.**

## DES DANGERS :

**Les conflits entre usages s'expriment au détriment du fonctionnement satisfaisant des écosystèmes et du bon déroulement des autres activités économiques et de loisirs (baignade, nautisme, pêche, pêche professionnelle,...).**



## GLOSSAIRE

- **Etiage :** Plus bas niveau des eaux d'une rivière.

- **Soutien d'étiage :** Action d'augmenter le débit d'un cours d'eau en période d'étiage.

# ASSOCIATION FRANÇAISE DES EPTB :

## Consécration législative

Trois ans à peine après sa création, l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, peut s'enorgueillir de sa montée en puissance. Les EPTB ont acquis une reconnaissance institutionnelle en s'inscrivant dans les débats, en première lecture, de la loi sur l'eau. Mieux, ils font figure d'acteurs essentiels de la politique de l'eau. Enfin la loi sur l'eau de 1964 retrouve sa cohérence. En effet, à côté des Agences de l'eau et des Comités de bassin, les EPTB, Etablissements publics à vocation de maîtrise d'ouvrage sont consacrés comme le troisième pilier de la politique de l'eau en France. A ce travail législatif préparatoire, formalisé par les amendements déposés par Jean Launay, député du Lot, le SMEAG-EPTB Garonne a pris toute sa part, notamment avec Gaston Escudé, président de la commission juridique de l'Association française des EPTB. Lequel, d'ailleurs, a été porté, à l'unanimité, à la vice-présidence de l'AFEPTB, au cours de la dernière assemblée générale qui a réélu Eric Doligé (président) et Bernard Cazeau (vice-président). Autant dire que les propositions du SMEAG-EPTB Garonne se poursuivent pour aboutir à une loi cadre sur les "Fleuves et Rivières" de France, à l'instar des lois "Montagne" et "Littoral" ; une approche associant la gestion de l'eau à celle d'aménagement du territoire. A l'évidence, les cours d'eau constituent l'armature des territoires traversés et plus généralement du Territoire. L'armature fluviale de la Garonne participe à la redéfinition et à la découverte d'un territoire : "le Grand Sud-Ouest".

# ÉTATS GÉNÉRAUX NESTE ET RIVIÈRES DE GASCOGNE :

## La Neste, Charlas et un EPTB.

Les rivières de Gascogne "prennent leur source dans... le canal de la Neste" selon le mot du Préfet du Gers, Michel Billaud. Un constat de dépendance de dix-sept rivières d'un système hydraulique singulier parce que parcellisé, que Romain Gaignard, dans sa synthèse des Etats généraux Neste et rivières de Gascogne reconnaît "sous perfusion". Cela dit, cette Gascogne hydraulique reste "une géniale création des ingénieurs". Mais l'agriculture intensive voit ses limites atteintes aujourd'hui. Et si chacun veut défendre sa place économique, tout le monde s'accorde sur la nécessité de l'amender. De nitrates en pesticides, le problème numéro un de ce territoire est la qualité des eaux qui rime avec quantité des volumes disponibles. De là cette évidence : au-delà des économies qu'amènera une gestion mieux raisonnée, la question devenue pressante est la réalisation de la retenue de Charlas. A cheval entre Garonne et Gascogne, elle fera bénéficier la même Gascogne d'un tiers de ses réserves de 110 millions de mètres cubes. L'autre conclusion des Etats Généraux a été la nécessité de créer un EPTB Gascogne, à l'image de l'EPTB Garonne et de l'EPTB Adour, pour mettre en place une gestion interdépartementale des rivières.

## BRÈVES

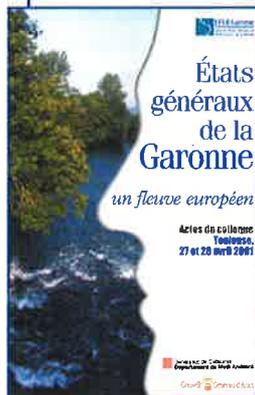
### • 59423 poissons ont pris l'ascenseur...

59423 poissons ont pris l'ascenseur de Golfech, remontant ainsi la Garonne après avoir franchi les 16 mètres de dénivelé du barrage en 2001. Le comptage précis a dénombré 25277 aloses, 11417 mulets, 599 saumons, 219 lamproies, 18 anguilles, 15 truites de mer. Mais aussi 12488 ablettes, 3472 brèmes, 1856 gardons, 1845 barbeaux, 1803 chevesnes, 24 silures, 103 carassins, 30 truites, 18 carpes, 11 sandres, 7 black-bass et 3 brochets.

### • 2003, année internationale de l'eau douce

Ainsi en a décidé l'ONU. Auparavant, le 22 mars 2002 aura été la journée mondiale de l'eau, avec pour thème : "de l'eau pour le développement". Dans les pays en développement, la demande d'eau douce augmente de façon linéaire en raison de la croissance rapide de l'activité agricole et industrielle et du développement urbain. Et l'on estime, aujourd'hui, que plus d'un milliard d'hommes n'ont pas accès à l'eau potable.

### • Les actes du colloque



20 ans après le rapport "Ponton", le rapport "Gaignard", issu des Etats Généraux de la Garonne, dresse un état des lieux de la gestion du fleuve et esquisse des perspectives d'avenir pour la vallée de la Garonne.

Les actes du colloque des 27 et 28 avril 2001 à Toulouse, sont disponi-

bles. 380 pages restituent l'intégralité des Etats Généraux de la Garonne, un fleuve européen.

> On peut se procurer cet ouvrage au :  
**SMEAG-EPTB Garonne**  
61, rue Pierre-Cazeneuve, 31200  
Toulouse. Tél. 05.62.72.76.00.  
Email : [smeag@wanadoo.fr](mailto:smeag@wanadoo.fr)

### • 85% des rivières en mauvais état

Le bilan écologique 2001 des rivières en France ne manque pas d'inquiéter. Seulement 15% des rivières sont en bon état. De cet écosystème complexe dont ils sont les éléments ultimes, les poissons sont le baromètre naturel.